



RÉSEAU L'ÉGALITÉ

Agir en faveur de l'Égalité dans le Gers



Lettre d'information n° 14 – mars 2012

Des couronnes de laurier pour les filles



Le mot « Baccalauréat » vient du latin *bacca laurea* (baie et feuille de laurier, soit la « Couronne de laurier »). On peut imaginer que les filles et les garçons furent égaux face à ce diplôme depuis le coup de pouce à l'enseignement par Jules Ferry en 1881. Que nenni ! La partie n'était pas gagnée pour autant, pour la moitié de la population française : les filles !

Jusqu'à peu, l'enseignement des filles fut réservé à l'Église. Les institutions religieuses ne voyaient pas en elles des femmes en devenir, mais de futures épouses et de futures mères dont le rôle principal serait de servir leur époux et d'éduquer leurs enfants dans la religion chrétienne. L'enseignement initialement donné portait uniquement sur des travaux domestiques et d'éducation religieuse. Pour les jeunes filles nobles, s'y ajoutaient la vertu, la piété et la bienséance.

Il faut attendre 1523 pour que Jean-Louis Vivès préconise l'apprentissage de la lecture et de l'écriture aux filles, en plus de savoir coudre et cuisiner, afin « de se rendre agréable à leur mari par leurs charmes et leur conversation, de l'aider dans le gouvernement des affaires domestiques et de savoir élever chrétiennement les enfants », le tout dans la pudicité due à leur sexe. Quelques très rares femmes échappèrent à cette pauvreté intellectuelle en s'instruisant d'elles-mêmes. Appartenant à la grande noblesse et à la cour, elles contribuèrent au développement des arts et de la culture en France.

En 1687, Fénelon prend le parti de l'éducation des filles, mais il n'est pas suivi. Ce n'est qu'en 1850 que la loi Falloux impose une école de filles dans les communes de plus de 800 habitants, appuyé par la loi Duruy en 1867 qui l'exige, comme pour les garçons, dans les communes de plus de 500 habitants. Bien entendu, les travaux ménagers et la puériculture font partie intégrante du programme des filles.

En 1862, Élisabeth Lemonnier crée la première école (payante) professionnelle pour les filles.

Premier prix à l'Académie impériale des sciences belles-lettres et arts de Lyon en 1859, couronnée pour son œuvre littéraire en 1867 à l'Exposition universelle de Paris, ayant appris le latin et le grec auprès son frère prêtre, **Julie-Victoire Daubié** (*photo*) s'inscrit à la Faculté de Lettres de Lyon dans le but de passer son baccalauréat (en candidate libre), qu'elle obtiendra en 1861. Première femme bachelière de France, elle indiqua la voie à suivre pour les filles. Deux ans plus tard, Emma Chénu l'obtiendra à son tour. Emma fut la première femme titulaire d'une licence (ès Sciences).



En 1880, la loi Camille Sée institue les lycées de jeunes filles, mais ceux-ci ne leur permettent pas de préparer le baccalauréat. Seuls quelques établissements privés et payants leur proposent un enseignement spécifique afin d'obtenir les lauriers. Il faut attendre la fin de la première guerre mondiale, avec son hécatombe de tués parmi les jeunes hommes de France, pour envisager un lycée public proposant une base d'enseignement identique aux garçons comme aux filles, se soldant par un même diplôme. C'est en 1924 que ce baccalauréat sera mis en place de façon mixte, par décret. Les options latin et grec, impératives pour le passage du diplôme, sont facultatives pour les filles qui se voient par contre imposer des leçons d'économie domestique, de travaux à l'aiguille et de musique, dont les garçons sont eux dispensés. Ceci dit, le progrès est énorme car grâce à ce décret Berard, les filles ne sont plus obligées de se présenter « au bachot » en candidates libres.

Note de l'auteur de cet article : La loi Haby a rendu la mixité scolaire obligatoire dans les écoles en 1975. Les programmes sont officiellement totalement identiques aux garçons comme aux filles à ce moment-là... Je garde pourtant en mémoire de mes années collèges, de 1975 à 1978, des cours d'éducation manuelle où les garçons créaient des petits moulins à vent ou des circuits électriques amusants, tandis que nous, les filles, étions cantonnées aux travaux d'aiguilles : couture, broderie, tricot et crochet.